

## VILLE DE PESSAC



### **PROXIMITÉ, SOLIDARITÉ**

# La Plateforme des Services labellisée Point Justice

La Plateforme des services au Public a été labellisée "Point Justice" par le Centre Départemental d'Accès aux Droits. Une reconnaissance du travail menée quotidiennement par les agents de la plateforme en faveur de l'accès aux droits juridiques et administratifs.

*Publié le 31 mars 2021*

# Le label "Point Justice", en quoi ça consiste ?

Le label « Point Justice » a été créé le 5 janvier 2021 par le Ministère de la Justice. Il réunit toutes les structures qui délivrent gratuitement une écoute, une information et une orientation aux personnes rencontrant des problèmes juridiques et/ou administratifs au plus près de chez elles. La labellisation permet d'offrir de nouveaux services aux administrés sans aucun moyens humains ou financiers supplémentaires pour la Ville :

- › Le financement par le CDAD d'une permanence avec un notaire
- › Le financement par le CDAD d'une permanence en droit du travail réalisée par la juriste du CDAD
- › L'intégration du réseau d'accès au droit du CDAD : partage et échange d'informations.

La Plateforme des Services, plus qu'un « Point Justice ».

La Plateforme des Services au Public est un service de la Ville. Elle offre la possibilité aux personnes confrontées à des difficultés administratives et juridiques de la vie quotidienne d'accéder aux droits et d'être accompagnées dans leurs démarches. Pour cela, elle propose un accueil quotidien sans rendez-vous.

Sur rendez-vous, elle propose, grâce à une quarantaine d'intervenants extérieurs, des services spécialisés pour :

- › Mieux connaître ses droits (évaluation budgétaire, informations juridiques, aide aux victimes)
- › Défendre ses droits (discriminations, droits de l'enfant)
- › Rechercher des solutions amiables dans le cadre de litiges (avec une administration, un organisme privé, entre particuliers, au sein d'une même famille).

## ☰ CONTACT

### Plateforme des services au public

Plateforme des services au public,  
Maison du droit et de la Médiation

☎ 05 56 15 25 60

@ [Courriel](#)




Ville de


**PESSAC**

**VILLE DE PESSAC**

Place de la Ve République  
33604 Pessac Cedex

[courrier@mairie-pessac.fr](mailto:courrier@mairie-pessac.fr)

 05 57 93 63 63

 Lundi : 13h30-19h  
Mardi au vendredi : 8h30-17h  
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :  
uniquement les dépôts de  
dossier carte d'identité ou  
passeport, sur rendez-vous. /  
De 11h à 12h : uniquement les  
remises de passeports et  
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS